

**Québec français**



## **Le Trésor de la langue française au Québec**

Claude Poirier

---

Number 58, May 1985

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/47768ac>

[See table of contents](#)

---

### **Publisher(s)**

Les Publications Québec français

### **ISSN**

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### **Cite this article**

Poirier, C. (1985). Le Trésor de la langue française au Québec. *Québec français*, (58), 23–23.

# LE TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC (XIII)

claudio poirier

## La revanche des Anglais

Dans l'histoire des relations entre l'Angleterre et la France, le 18<sup>e</sup> siècle marque un revirement important : c'est le début de la revanche des Anglais. Après avoir été conquise par les Normands au 11<sup>e</sup> siècle, l'Angleterre a subi pendant des siècles l'influence culturelle et linguistique de la France. Au 18<sup>e</sup> siècle, les Anglais réussissent, grâce notamment à la complicité des « philosophes » du pays rival, une percée en France dans divers domaines et imposent un vocabulaire nouveau qui reflète la fascination qu'ils exercent sur leurs voisins du continent (*club, voter, budget, jury, parlement* au sens moderne ; *redingote, jockey ; grog, punch* ; etc.).

L'entrée des mots anglais devient une véritable invasion au 19<sup>e</sup> siècle ; elle touche les vocabulaires du transport (*express, tunnel, wagon*), de la cuisine (*bifteck, cocktail, plum-cake, sandwich*), de l'habitation (*confort et water-closet, eh oui !*), du sport (*football, golf, record, sportsman, tennis*), etc. L'anglicisme continue de faire des progrès importants au 20<sup>e</sup> siècle, en raison cette fois de l'émergence de la culture américaine, et retient de nos jours l'attention du Président de la République lui-même !

Mais la revanche des Anglais se devait d'être militaire aussi et la Nouvelle-France constituait une proie facile. Mal protégés, les habitants de cette colonie négligée doivent bientôt rendre les armes et accepter une situation de domination qui les rend particulièrement vulnérables à l'influence de l'anglais.

## Anglicisme et perception de la langue

C'est dans ce large contexte historique qu'il faut réexaminer la question de l'anglicisme. On remarque que les jugements sur le français parlé au Canada, qui avaient été plutôt flatteurs jusqu'à l'époque de la Conquête, deviennent tout à coup sévères, impitoyables même. On découvre, dans le vocabulaire et la prononciation, un grand nombre de « fautes »

qu'on attribue à l'anglais mais qui, dans bien des cas, sont à rattacher à des usages hérités des premiers colons. Cette façon de voir était répandue déjà au début du 19<sup>e</sup> siècle. De passage au Canada en 1806-1807, l'Anglais John Lambert se demandait par exemple si des prononciations comme *frête* et *icitte* ou encore celle de *t* à la finale des mots (comme dans *litte, bouette*) ne pourraient pas s'être développées à la faveur des rapports entre Canadiens et Anglais depuis la Conquête. Or ces traits de prononciation sont bien attestés au Canada depuis le 17<sup>e</sup> siècle.

Certains puristes canadiens n'ont pas été tendres non plus pour les Français qu'ils ont accusés d'inconscience, tel ce journaliste de Chicoutimi qui écrivait en 1882 (*Le Saguenay*, 19 sept., p. 2) : « Continuez, messieurs, à singer les journaliers français de New York. Dites et écrivez comme eux : *Street, wharf, attorney general, policeman, schooner, ward*, etc., etc., et vous arriverez à vous rendre ridicules et méprisables aux yeux de tous ceux qui veulent le maintien de notre belle langue. »

## L'anglicisme multiforme

Il reste que l'anglicisme représentait au 19<sup>e</sup> siècle une menace réelle pour le français du Canada, en raison de la situation socio-politique bien sûr, mais aussi parce que le contact avec l'anglais avait pour effet d'influer sur le sens des mots français (**anglicisme sémantique**) et de favoriser l'emploi d'expressions traduites de l'anglais (**anglicisme syntagmatique**).

Dans *L'anglicisme, voilà l'ennemi !* (1880), J.-P. Tardivel a pourchassé surtout l'anglicisme sémantique (par ex. : *application* au sens de « demande d'emploi », *introduire* « présenter », *ignorer* « méconnaître », etc.). Tardivel a bien vu que les mots anglais eux-mêmes, dont il relevait des exemples dans le parler de ses compatriotes (*steamer, leader, bill, meeting*, etc.) et que les Français de France accueillaient avec grande faveur,

présentaient beaucoup moins de danger pour la stabilité de la langue. L'**anglicisme formel** (appellation désignant cette catégorie d'emprunts) est en effet facile à reconnaître pour celui qui souhaite l'éviter alors que, pour reprendre la formulation de Tardivel, « l'habitude de parler anglais avec des mots français est d'autant plus dangereuse qu'elle est généralement ignorée ».

On trouve chez Tardivel et également chez Buies (*Anglicismes et Canadanismes*, 1888) des exemples d'anglicismes syntagmatiques, c'est-à-dire d'expressions calquées sur l'anglais (par exemple *payer une visite (à qqn)*, de l'anglais *to pay a visit*, au sens de « rendre visite (à qqn) »). Ce type d'anglicisme n'est pas facile à repérer non plus et on peut comprendre qu'on l'adopte facilement dans un milieu où la culture anglo-saxonne, avec ses images propres, est omniprésente. C'est à cette catégorie d'anglicismes qu'il faut rattacher les expressions *centre d'achats, fin de semaine, parler à travers son chapeau et prendre une marche*, que nous connaissons bien aujourd'hui.

## L'anglicisme ici et là-bas

Bien que l'anglicisme ait fait rage en France et au Canada au cours de la même période, les emprunts qu'on a acceptés dans les deux pays se répartissent de façon différente dans les catégories ci-dessus. Les Français ont adopté surtout, semble-t-il, des anglicismes formels ; les Canadiens en ont adopté un bon nombre aussi, même s'ils ont cherché à les éviter, mais, en plus, ils ont été exposés davantage à l'anglicisme sémantique et à l'anglicisme syntagmatique. Une autre différence, qui explique peut-être la précédente, tient à ce que l'anglicisme en France a pénétré surtout par l'écrit, alors qu'au Canada l'influence anglaise s'est exercée aussi fortement à l'oral qu'à l'écrit. Une comparaison des attitudes des deux groupes de locuteurs face au phénomène de l'anglicisme révélerait sans doute des différences plus fondamentales encore. ■